



TOUR ET DETOURS

Membre de l'USC

Association de randonnées pédestres régie par la loi de 1901

N° Siret 523 399 327 00023

Enregistrement à la sous-préfecture de DIE n°W261000084

1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST



Tel Président : 06 10 40 08 09

Email : president@touretdetours.fr

Site web : www.touretdetours.fr

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme de la Fédération de la Randonnée Pédestre - 64 rue du Dessous des Berges - 75013 PARIS - N° d'immatriculation : IM075100382
Assurance RCP et assurances optionnelles Groupama/Willis Towers Watson 92800 Puteaux Cedex
Garantie financière Groupama 8-10 rue d'Astorg 75008 Paris

NOTICE D'INFORMATION PREALABLE

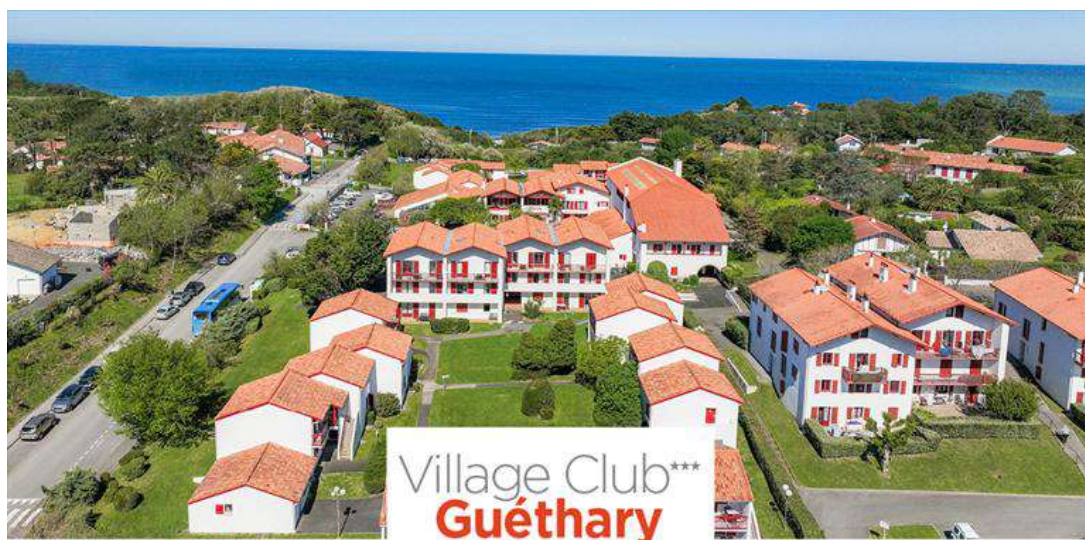
Séjour à GUETHARY

Du samedi 02 au samedi 09 octobre 2027 (8 jours/7 nuits)

COUT DU SEJOUR : 640 euros par personne (covoiturage* non inclus environ 130 €)

(* le prix du covoiturage est donné à titre indicatif et ne rentre pas dans les prestations décrites dans cette information préalable)

Responsable du séjour : Régine DENIAU - Tel 06 88 38 90 59



Au cœur de la cote basque et dans un village typique, venez découvrir le pays basque avec ses montagnes, ses villages pittoresques et partager ses traditions et passions.

Le séjour est ouvert exclusivement aux adhérents de Tour et Détours. Les participants doivent randonner régulièrement à la journée le mercredi, le jeudi ou le dimanche.

Nombre de participants et déplacements : 27 personnes - 3 minibus

Date et durée du séjour : du samedi 02 octobre au samedi 09 octobre 2027 (8 jours/7 nuits)

Hébergement : Village de vacances MILEADE « GUETARY » en pension complète.

Les paniers repas pour les randonnées sont inclus ainsi que le pique-nique du dernier jour sur le trajet retour.

Randonnées : randonnées à la journée sur 2 niveaux, accompagnées par 2 accompagnateurs professionnels (maxi 15 personnes par guide) - altitude maximum = 2000m

Les distances, dénivelés et rythmes de marche seront adaptés à chaque groupe. Ils seront précisés chaque jour sur place par les 2 guides accompagnateurs.

Les 2 niveaux :

- 1) entre 450 et 600m de dénivelés positifs - groupe « marcheurs »
- 2) entre 600 et 800m de dénivelés positifs - groupe « sportifs »

➔ PREVOIR : pique-nique du 1^{er} jour. Contenant / boîte pour la salade.

PROGRAMME DU SEJOUR

J1: Samedi 02 octobre : Départ de Crest à 7h - (740km) - Des arrêts seront effectués toutes les 2 heures - Arrivée en fin d'après-midi au village de vacances MILEADE à Guéthary - (pas d'arrêt visite sur le trajet).

J2: Dimanche 03 octobre :

Palombières de Sare/Ibanteli, à l'affût de l'oiseau bleu

Départ randonnée : Xokobia, route du col de Lizarrieta (43.277197, -1.602202)

Trajet aller : 40mn/26km depuis Guéthary

Groupe « marcheurs » : dénivelé +450m, dist 12km _ **Groupe « sportifs » :** dénivelé +600m, dist 16km

Forêts de feuillus, chênes têtards, couloirs de migrations, chasse au filet, charbonnage, contrebande.

J3: Lundi 04 octobre

Jaizkibel, où la montagne rencontre l'océan

Départ randonnée : Ermita de Guadalupe, Hondarribia (43.368175, -1.821005)

Trajet aller : 30mn/25km - passage frontière

Groupe « marcheurs » : dénivelé +550m, dist 12km _ **Groupe « sportifs » :** dénivelé +600m, dist 14km

Crêtes du Jaizkibel, sentier côtier, vue sur Hondarribia et sur l'océan, Guadalupe site historique et religieux, chemin de Compostelle, flore et faune du littoral, lande océanique.

Option fin de journée : visite de la vieille ville de Hondarribia

J4 : Mardi 05 octobre

Le Larla, la montagne de fer et des vautours

Départ randonnée : Gare de St Martin d'Arrossa (43.234932, -1.305024)

Trajet bus aller : 60mn/55km

Groupe « marcheurs » : dénivelé +600m, dist 12km _ **Groupe « sportifs » :** dénivelé +600m, dist 14km

Tour du Larla depuis Arrossa. Vestiges d'exploitation mines de fer depuis l'antiquité à 1914, falaise aux vautours, pastoralisme.

Option fin de journée : visite St Jean Pied de Port

J5 : Mercredi 06 octobre

Journée tourisme pour découvrir le pays basque (programme à définir avec potentiellement : marché d'Espelette, et/ou visite d'une ferme à piments, et/ou visite guidée de Bayonne, et/ou visite de la villa Arnaga à Combo Les Bains ...)

J6 : Jeudi 07 octobre

Alkuruntz, la montagne navarroise

Départ randonnée : col d'Otxondo (43.233071, -1.498795)

Trajet bus aller : 50mn/45km depuis Guéthary - passage frontière

Groupe « marcheurs » : dénivelé +450m, dist 12km _ **Groupe « sportifs » :** dénivelé +800m, dist 16km

Belvédère sur la vallée navarroise du Bastan, les contreforts pyrénéens et l'océan, vestiges marquant la présence millénaire des hommes, des plus anciennes pratiques pastorales, aux heures les plus sombres de l'histoire récente, hêtraie.

Option fin de journée : commerces frontaliers (ventas) à Dantxaria

J7 : Vendredi 08 octobre

Ibardin, Mandale et Xoldokogaina, montagnes de contrebande

Départ randonnée : col d'Ibardin (43.30969, -1.68437)

Trajet aller : 30mn/22km depuis Guéthary

Groupe « marcheurs » : dénivelé +450m, dist 10km _ **Groupe « sportifs » :** dénivelé +600m, dist 14km

Lac, histoire, pastoralisme, frontière et chemins de contrebande, GR10 et point de vue sur l'océan.

Parking aux Ventas : achat possible de souvenirs en fin de journée

J8 : samedi 09 octobre : départ dans la matinée avec un panier repas - arrivée Crest prévue fin après-midi selon arrêt touristique éventuel à définir

Le programme peut être modifié sur décision du responsable ou des guides en fonction des conditions climatiques ou de la condition physique des participants.

PRIX DU SEJOUR 640 € par personne + covoiturage environ 130 €

LE PRIX COMPREND :

- L'apéritif de bienvenue
- 7 nuits en pension complète (chambre double - lits faits à l'arrivée et linge de toilette fourni - changement du linge de toilette en milieu de séjour - ménage de fin de séjour) du dîner du premier jour au petit déjeuner du dernier jour - vin inclus aux dîners - pique nique le jour du retour
- L'apéritif du dernier jour
- Les soirées animées
- 2 guides accompagnateurs (mini 1/15)
- Les visites de la journée « tourisme »
- Les taxes de séjour + frais divers de dossier + frais immatriculation tourisme
- L'assurance «assistance voyageur» incluse avec votre licence.

NE SONT PAS COMPRIS :

- Le repas de midi du jour du départ.
- Le covoiturage à régler au retour (environ 130€)
- L'assurance facultative annulation/interruption de séjour (29€)
- Les achats personnels et d'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Contactez Régine DENIAU 06 88 38 90 59 (sejourtd.crest@gmail.com)

- **par téléphone** ☐ indiquez vos **NOM et PRENOM** si vous avez le répondeur
- **par sms** ☐ je vous enverrai un sms indiquant que j'ai bien reçu votre demande

Si disponibilité, je vous ferai parvenir par mail :

- UN BULLETIN D'INSCRIPTION
- UN BULLETIN DE SOUSCRIPTION AUX ASSURANCES.
- LE LIEN POUR PAIEMENT PAR CARTE BACAIRE

Votre inscription deviendra définitive après avoir complété et signé votre bulletin d'inscription **ACCOMPAGNES** du paiement, soit par chèque (acompte + assurance) à l'ordre de TOUR ET DETOURS, soit par carte bancaire (acompte + assurance) et adressé à : TOUR ET DETOURS - 1 Rue Aristide Dumont - 26400 CREST -

Le paiement par carte bancaire peut vous permettre de bénéficier de l'assurance annulation incluse avec votre carte. (Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les conditions d'assurance).

☐ **Le bulletin d'inscription doit être correctement rempli et bien lisible avec n° de licence et adresse mail.**

☐ **Le bulletin de souscription aux assurances doit être signé (Annexe 11) seulement dans le cas où vous y souscrivez**

☐ **Impératif : même date sur le bulletin d'inscription et sur le bulletin de souscription à l'assurance.**

☐ **Préciser le séjour concerné au dos du chèque ainsi que le nom des personnes concernées.**

PAIEMENT :

- **1er acompte à l'inscription : 210 € + assurance optionnelle souscrite simultanément à l'inscription (29€).**
- **2ème acompte : 200 € au 1^{er} juin 2027**
- **Solde : 230 € au 25 août 2027**

➔ **PLUS SIMPLE :** Vous pouvez payer l'acompte+assurance par carte bancaire par le lien qui vous sera envoyé avec les documents d'inscriptions ou nous adresser vos 3 chèques en même temps que l'inscription, chaque chèque sera encaissé à l'échéance indiquée ci-dessus... et ça évite d'oublier !
Deux autres liens vous seront envoyés pour le paiement par carte bancaire du 2nd acompte et du solde.

CONDITIONS D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

- Annulation jusqu'au 31 mai 2027 inclus : retenue du 1er acompte (210 €)
- Annulation à partir du 1^{er} juin 2027: retenue des 2 premiers acomptes (410€)
- Annulation à partir du 25 août 2027 ou non présentation au départ : retenue de la totalité du séjour (640€)

□□□ **SAUF :**

- Si vous trouvez un remplaçant ou si nous avons des adhérents en liste d'attente
- Si vous avez souscrit l'assurance annulation et que vous remplissez les conditions requises de remboursement par l'assurance annulation.

□□□ En aucun cas, ni la souscription aux assurances optionnelles (29€), ni le montant de la contribution tourisme (6€) ne sont remboursables,

Fait à Crest, le 1^{er} septembre 2026

Le Responsable du séjour :

Régine DENIAU

RECLAMATIONS DES PARTICIPANTS

Après avoir saisi l'association organisatrice et, à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours, le participant au séjour peut saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisie sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

Pièces jointes ou téléchargeables sur www.touretdetours.fr

Bulletin d'information préalable - Annexes 10 & 11 : notice d'assurances optionnelles et contrat - Annexe 12 bis : obligation d'information des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme